

Argentat-sur-Dordogne, le 15 mars 2022

Frédéric Boutet
19400 Argentat

Communauté de communes
Xaintrie Vallée de la Dordogne
Madame Nicole Bardi, Présidente
19400 Argentat

OBJET : Demande d'éclaircissements sur le Schema Directeur d'Alimentation en Eau Potable

Madame la Présidente,

Le 9 février 2022, le journal « La Montagne » a publié deux articles sur le Schema Directeur d'Alimentation en Eau Potable de notre territoire. Le premier sous format papier s'intitulait « *Quels enjeux sur l'eau en Xaintrie ?* ». Le deuxième, présent sur le site web du journal s'intitule « *Xaintrie (Corrèze) : pourquoi le dossier sur la ressource en eau est l'objet de crispations ?* ». Ces deux articles ont le même contenu, qui semble-t-il a été écrit par l'équipe qui a dirigé ce projet vers là où il est maintenant : Rodolphe Mailles, Sébastien Meilhac, Daniel Grégoire et vous-même. À tel point qu'il ressemble à ce que l'on appelle un « publi-reportage », c'est-à-dire une publicité présentée comme une enquête journalistique. C'est particulièrement sensible sur la version papier, dont le titre de la page est « *Dossier : ressource en eau* » qui invite à penser que la journaliste a préparé un dossier de journaliste, tandis que le contenu n'est constitué que vos propos, unilatéralement pro-centralisation. Nul opposant à votre idéologie de centralisation n'a été invité à s'exprimer dans cette page publicitaire.

Aussi m'est-il venu une première question à la lecture du journal « La Montagne » : y a-t-il une ligne inscrite au budget de notre E.P.C.I. qui ait fait l'objet d'une rémunération du journal pour ce publi-reportage ?

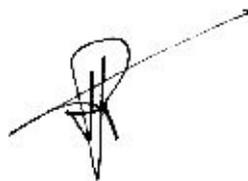
Dans cet article, la journaliste affirme : « *17 communes présentent un bilan besoin/ressources déficitaire* ». D'après ce que j'ai compris de votre

vocabulaire, une commune qui présenterait un bilan besoin/ressources déficitaire n'est pas forcément une commune qui manquerait d'eau, mais qui pourrait tout aussi bien présenter une non conformité. Quand on veut tuer son chien, on dit qu'il a la rage. C'est ainsi que pour l'unité de distribution de Saint-Bazile-de-la-Roche, l'A.R.S. a mis en place un suivi pour une non conformité au déséthyl Atrazine en juillet 2021, tandis que les premiers relevés de concentration supérieure à 0,1 µg/l de ce pesticide ont été officiellement rapportés le 11 octobre 2021. Ce défaut de cohérence chronologique amène à penser que le déficit du bilan besoin/ressources de St-Bazile-de-la-Roche relève plus d'un complot politique que de problèmes réels sur la ressource en eau. Ce n'est qu'un exemple parmi d'autres.

Aussi, je souhaite avoir communication de votre part du détail de votre affirmation : « *17 communes présentent un bilan besoin/ressources déficitaire* » : commune par commune, les chiffres et événements qui vous amènent à présenter ce critère comme « déficitaire ».

Je vous remercie par avance de votre aimable contribution à la transparence de vos choix idéologiques.

Je vous prie d'agréer mes salutations respectueuses.

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized, somewhat abstract set of lines and curves, possibly representing the initials of the sender.